



AVIS CONCERNANT L'OUVERTURE
D'UNE ENQUETE PUBLIQUE
relative à l'aliénation d'une partie
du chemin rural des Picadis

Par arrêté municipal en date du 18 octobre 2019, le maire de la commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique consistant à l'aliénation d'une partie du chemin rural des Picadis.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE du 18 novembre 2019 au 3 décembre 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h).

Le commissaire-enquêteur, Madame PEYROCHE Hélène, se tiendra à la disposition du public à la mairie aux jours et heures suivants :

- le samedi 23 novembre 2019 de 9h à 12h,
- le lundi 2 décembre 2019 de 9h à 12h et 14h30 à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou adressées au commissaire enquêteur à la Mairie – Place du Général Couloumy 19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE.